

Documentation pédagogique à la maternelle et au jardin d'enfants

La question

« À quoi ressemble la documentation pédagogique dans le programme de la maternelle et du jardin d'enfants, et comment soutient-elle les pratiques d'évaluation efficaces? »

La réponse

Il y a cinq éléments importants à considérer :

1. L'objectif de la documentation
2. Les types de documentation
3. Constaté et identifier l'apprentissage de l'enfant
4. Soutenir l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants
5. Intégrer la famille au processus de documentation



1. L'objectif de la documentation

L'observation et la documentation fournissent des preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant à la maternelle et au jardin d'enfants, et guident l'enseignement et le milieu d'apprentissage en :

- orientant les interactions intentionnelles et délibérées entre l'équipe pédagogique, l'enfant et sa famille;
- aidant l'équipe pédagogique et l'enfant à « constater et identifier » l'apprentissage au moment de son acquisition (voir la section 3, ci-dessous);
- soutenant l'étayement et la différenciation de l'apprentissage en réponse aux points forts, aux défis, aux champs d'intérêt, aux capacités et au tempérament de l'apprenante et l'apprenant;
- recueillant des preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant dans le contexte de la parole, de l'action et de la représentation, comme l'indique le *Programme de la maternelle et du jardin d'enfants* (2016);



- établissant des liens avec le continuum de développement et les trajectoires d'apprentissage, tout en gardant à l'esprit les pratiques particulières adaptées à la culture et au contexte;
- fournissant un contexte pour que l'équipe pédagogique et les parents¹ réagissent, remettent en question et enrichissent l'apprentissage;
- fournissant un point de référence auquel l'enfant peut revenir et mettre à profit ses connaissances et ses apprentissages antérieurs;
- soutenant les divers types d'évaluation :
 - **évaluation au service de l'apprentissage** — processus d'observation et de consignation des preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant afin de réfléchir sur ces preuves et de les utiliser pour façonner l'enseignement et les interactions intentionnelles avec l'enfant et pour déterminer le niveau de soutien dont il a besoin;
 - **évaluation en tant qu'apprentissage** — processus qui soutient le développement de la capacité de l'enfant à participer aux conversations concernant son apprentissage, à envisager les prochaines étapes, à examiner son raisonnement et à réfléchir à son apprentissage, et à identifier ses objectifs d'apprentissage pour se perfectionner;
 - **évaluation de l'apprentissage** — résumé des principaux apprentissages et de la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux attentes à un moment précis, et description des prochaines étapes de l'apprentissage.

Prenez un peu de recul pendant un moment pour laisser place à l'apprentissage, en observant soigneusement ce que font les enfants et, ensuite, si vous avez bien compris, il est possible que l'enseignement soit différent. [Traduction]
(Malaguzzi, 1998, p. 82)

2. Les types de documentation

Pour recueillir les preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant dans les contextes d'exploration, de jeu et d'enquête, à l'intérieur comme à l'extérieur, l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants a recours à des stratégies multiples. La documentation inclut, entre autres, les éléments suivants :

- **photos** de l'enfant en situation d'apprentissage, tout au long de la progression des apprentissages et des enquêtes;
- **représentations visuelles de l'apprentissage** de l'enfant, y compris des photographies d'artefacts, de projets et d'explorations;
- **enregistrements audio-numériques** ou **vidéoclips** de l'enfant participant à des apprentissages par le jeu ou en train d'exprimer sa pensée;
- **notes** de ce qui est vu et entendu lorsque l'enfant participe à l'exploration, au jeu et à l'enquête.

1. Dans le présent document, le terme *parents* désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice. Il peut aussi inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche ayant la responsabilité parentale de l'enfant.

La documentation consiste également à produire des éléments comme :

- **les histoires d'apprentissage** qui relatent le contexte de l'environnement d'apprentissage, ainsi que le milieu d'où vient l'enfant, susceptibles d'influer dans la validation ou l'échec de l'apprentissage;
- **les portfolios** qui témoignent de la progression de l'apprentissage lié aux attentes et qui fournissent des preuves du raisonnement de l'enfant (p. ex., « j'apprends à...»);
- **les tableaux de documentation** ou les séries de photographies comportant des légendes sur les connaissances, les concepts ou les théories élaborés par l'enfant.

L'équipe pédagogique révisé continuellement la documentation, passe de la collecte de données à l'analyse d'une vaste sélection de preuves du raisonnement et de l'apprentissage de l'enfant au fil du temps, et utilise les renseignements acquis pour rendre le raisonnement et l'apprentissage de l'enfant visibles pour lui-même et sa famille. Un tel processus constitue ce qu'on appelle la « [documentation pédagogique](#) ».

3. Constater et identifier l'apprentissage de l'enfant

À la maternelle et au jardin d'enfants, l'accent est mis sur la participation de l'enfant tout au long du processus de documentation afin de l'aider à prendre conscience de ses points forts et de ses champs d'intérêt en tant qu'apprenante et apprenant ainsi que pour développer sa capacité à articuler et à suivre son propre apprentissage. Une documentation efficace comprend des stratégies telles que :

- consacrer du temps, tout au long de la journée, à écouter l'enfant prendre conscience de ses apprentissages et exprimer ses raisonnements, d'une façon qui met ses acquis en valeur (c.-à-d. en se concentrant sur ses points forts et ses capacités et en répondant à ses besoins et aux occasions d'approfondissement des apprentissages) afin de mieux soutenir son apprentissage;
- organiser l'information et détecter les tendances et les modèles de comportement, de raisonnement et d'apprentissages de l'enfant, et prévoir les prochaines étapes;
- réfléchir avec l'enfant sur la documentation liée à son raisonnement afin de saisir ses questions et ses théories et pour coconstruire ses prochaines étapes possibles;
- offrir à l'enfant l'occasion de développer une compréhension de ce qu'elle ou il apprend et de communiquer les résultats au moyen d'une autoévaluation et d'une évaluation par les pairs (p. ex. inviter l'enfant à partager ses apprentissages sous forme de photos, vidéos, artefacts numériques);
- s'assurer que la famille a l'occasion de faire part de ses observations, opinions et expériences pour soutenir un approfondissement de l'apprentissage;
- diffuser la documentation visuelle sur l'apprentissage de l'enfant au fur et à mesure (p. ex. en affichant des photos et en incluant des notes manuscrites sur les blogues de classe ou sur des panneaux disposés intentionnellement à sa hauteur dans la salle de classe).

Rinaldi (2006) décrit la documentation pédagogique comme un processus « d'écoute visible ». La documentation pédagogique n'est pas un type d'évaluation sommative et ne doit pas être réservée à la fin d'une période donnée, mais doit être effectuée en continu. Il est possible qu'il faille la revoir et réfléchir de nouveau aux preuves d'apprentissage dans le cadre d'un processus cyclique qui favorise l'épanouissement et l'apprentissage de l'enfant.

[Programme de la maternelle et du jardin d'enfants](#) (2016), p. 45

4. Soutenir l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants

Afin d'intégrer la documentation dans la pratique quotidienne, les leaders scolaires entretiennent des conversations professionnelles sur l'apprentissage avec l'équipe pédagogique. Ils incitent l'équipe pédagogique à prendre le temps de réfléchir aux principales décisions, comme la façon dont celles concernant les expériences d'apprentissage reposent sur des renseignements provenant des évaluations et la façon de rendre l'apprentissage visible pour les enfants.

Les leaders scolaires intègrent des cadres de réflexion (c.-à-d. éliminer, repenser, répéter) dans les discussions (p. ex., **éliminer** les feuilles de travail en tant que formes d'évaluation; **repenser** l'approche de l'évaluation en l'insérant dans le jeu et les scénarios d'enquête; **répéter** la collecte et l'affichage des pièces pertinentes et significatives de la documentation). Ils encouragent l'équipe pédagogique à se servir du processus de documentation pédagogique pour réfléchir aux preuves qu'ils recueillent afin de mieux comprendre le raisonnement et l'apprentissage de chaque enfant en vue de prévoir ses prochaines étapes. Soutenus par les leaders scolaires, l'équipe pédagogique efficace examine la documentation attentivement et avec un esprit ouvert en :

- s'interrogeant sur la forme de documentation qui représente le mieux le raisonnement et l'apprentissage d'un enfant;
- recueillant des preuves de ce qui est vu et entendu lors de l'apprentissage;
- se penchant sur les preuves recueillies en collaboration avec d'autres membres de l'équipe pédagogique, avec l'enfant et les parents peu de temps après l'expérience;
- interprétant les preuves d'apprentissage afin de fournir les meilleurs stimuli pour favoriser un apprentissage précis ou de décider des preuves supplémentaires nécessaires;
- analysant les preuves d'apprentissage à partir de sa connaissance des attentes du programme de la maternelle et du jardin d'enfants et du développement de l'enfant;
- posant des questions et en apprenant des interactions avec l'enfant et sa famille;
- réfléchissant avec l'enfant sur la documentation pédagogique pour l'aider à faire le suivi de son apprentissage;
- prévoyant la documentation pédagogique pertinente en temps utile et tout au long de la journée;
- réfléchissant et en précisant ce qu'elle connaît des expériences vécues par l'apprenante ou l'apprenant dans sa salle de classe, de sa façon d'acquérir des connaissances et de ses opinions.

Remarque. – L'équipe pédagogique se doit d'être au fait des politiques et des directives concernant le stockage, le partage et la dissémination d'images imprimées ou numériques, ou d'enregistrements des enfants. Les membres de l'équipe pédagogique sont tenus de se conformer à ces politiques et directives.

5. Intégrer la famille au processus de documentation pédagogique

La participation des parents au processus d'examen de la documentation pédagogique enrichira l'analyse et la compréhension de l'enfant par l'équipe pédagogique; cette dernière acquerra aussi une connaissance profonde des antécédents de l'enfant et de son comportement à la maison, et contribuera grandement à l'apprentissage de l'enfant.
Programme de la maternelle et du jardin d'enfants (2016), p. 53

Les leaders scolaires peuvent apporter leur soutien à l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants afin d'aider les parents à comprendre la documentation pédagogique et à y contribuer en :

- veillant à ce que l'on consacre du temps pour établir des relations de confiance avec la famille et pour répondre pleinement aux questions de la famille concernant la maternelle et le jardin d'enfants;
- considérant la famille et la communauté comme des collaborateurs dans l'apprentissage de l'enfant;
- invitant le parent dans la salle de classe pour lui communiquer les preuves de l'apprentissage de leur enfant et pour discuter de cet apprentissage, échanger sur ses expériences et lui faire connaître des ressources qui soutiendront un approfondissement de l'apprentissage;
- mettant au point une méthode pour échanger des histoires sur l'apprentissage de l'enfant avec sa famille – et pour inviter la famille à communiquer toute information sur l'apprentissage de l'enfant qu'elle souhaite ajouter – sur le site Web de l'école (p. ex., réserver une section du site Web pour publier des artefacts et des matériaux qui expliquent l'apprentissage à l'école).

Bibliographie

Malaguzzi, L. (1998). History, ideas, and basic philosophy: An interview with Lella Gandini. Dans Edwards, C., Gandini, L., et Forman, G. (dir.), *The hundred languages of children: The Reggio Emilia approach—Advanced reflections* (2^e éd., p. 49 - 97). Greenwich, CT : Ablex.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2016). [*Programme de la maternelle et du jardin d'enfants*](#). Toronto : Auteur.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2016). [*Faire croître le succès : Le supplément de la maternelle et du jardin d'enfants*](#). Toronto : Auteur.

Rinaldi, C. (2006). *In dialogue with Reggio Emilia: Listening, researching and learning*. New York, NY : Routledge.